

<https://lettres-histoire-geographie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article448>

Oral de contrôle au baccalauréat professionnel

- Examens - Bac pro - Oral de contrôle -



Date de mise en ligne : lundi 20 juin 2022

Copyright © Lettres Histoire Géographie - Tous droits réservés

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, le [décret n° 2021-1524 du 25 novembre 2021](#) et [l'arrêté du 25 novembre 2021](#) précités ont pour objectif :

- d'affirmer la valeur certificative du diplôme de baccalauréat professionnel pour l'accès au marché du travail et aux études supérieures ;
- de souligner l'importance de valider un niveau suffisant dans le domaine professionnel pour accéder à l'épreuve de contrôle qui porte, elle, sur des compétences générales et transversales ;
- de redéfinir les modalités d'accès aux épreuves de contrôle de baccalauréat professionnel en cohérence avec l'écriture des référentiels du diplôme en bloc de compétences ;
- de rapprocher les dispositifs de rattrapage du baccalauréat professionnel avec celui du baccalauréat général et technologique ;
- enfin, de rendre plus lisibles les modalités d'évaluation et les critères de notation pour les candidats et les enseignants.